



Jeune Chambre Économique Locale de Rochefort

Communiqué de presse

Rochefort, le 9 février 2015

Action « Soyons l'Extraordin'Air ! »

2^{ème} journée pédagogique

avant la venue du tour aérien « Rêves de gosse » à Rochefort

Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, la Jeune Chambre Economique de Rochefort organise la venue du tour aérien **Rêves de gosses 2015** à Rochefort, le 17 mai 2015 prochain.

Dans l'optique de cet événement exceptionnel, et après un premier temps fort qui s'est tenu le 12 janvier sur le site de notre partenaire l'A.N.A.M.A.N (Association Nationale des Amis du Musée de l'Aéronautique Navale), le rêve se poursuit avec **une deuxième action pédagogique, pendant la matinée du mardi 17 février, au Palais des Congrès de Rochefort.**

Après avoir vu de près des avions grandeur nature lors de la première journée, plus de 160 enfants ordinaires et extraordinaires se retrouveront et auront à faire preuve d'imagination ! **Ils devront échanger et concevoir ensemble une fresque sur laquelle leurs rêves prendront formes.**

« Il s'agit de la deuxième pierre posée à l'édifice de l'acceptation de la différence, véritable leitmotiv de cette action. C'est également un pas de plus vers le grand baptême de l'air du 17 mai prochain, où les enfants ordinaires et extraordinaires auront l'occasion de partager et de s'envoler vers d'autres cieux » indique Thibaut Bouillonnet, directeur de la commission « Soyons l'Extraordin'Air ! ».

Des rêves plein les yeux, des sourires inoubliables, et l'euphorie des enfants feront le bonheur des plus grands.

Une dernière journée pédagogique se tiendra le 10 mars.

Contacts Presse :

Dimitri Buisson, 06 47 60 82 43
rochefort@jcef.asso.fr

www.jce-rochefort.org

Jeune Chambre Economique de Rochefort

Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs

<http://www.jce-rochefort.org/>

37 rue du Docteur Pujos, 17300 Rochefort

Association loi de 1901 affiliée à la Jeune Chambre Economique Française, reconnue d'utilité publique par décret du 10 juin 1976